

l'Info CONSUEL

#9 - Jan. 2024

Chers clients,

2023 aura été pour notre filière une année d'activité très soutenue.

Nous nous préparons certes à un déclin du logement neuf dès l'an prochain mais contrebalancé par un développement toujours très actif du photovoltaïque, notamment en autoconsommation, ainsi que des installations de recharge pour véhicules électriques.

Ces nouveaux usages de l'électricité devront s'accompagner d'une prise de conscience nécessaire de l'intégration des courants faibles dans les logements où performance et fiabilité sont de plus en plus attendues par les occupants.

2024 sera aussi l'année de notre 60^{ème} anniversaire.

Depuis 1964, CONSUEL a toujours été à la croisée des chemins entre sécurité et innovation, entre service aux clients et référent technique.

Plus que jamais CONSUEL sera auprès de vous, dans ces différents domaines au cœur de nos enjeux communs, vers une transition énergétique en toute sécurité électrique.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une belle et heureuse année 2024 !

Les équipes CONSUEL

AU SOMMAIRE...

Évolution de la mise à disposition des Attestations de Conformité à Enedis

Nouveau module d'e-learning IRVE gratuit



À partir du 10 janvier 2024, évolution de la mise à disposition à Enedis des Attestations de Conformité destinées à une 1^{ère} mise en service de l'installation

France continentale
uniquement



Cela concerne principalement vos Attestations de Conformité pour les :

- Bâtiments neufs (locaux d'habitation, tertiaire, ...)
- Installations de production (PV, éolien, ...)
- Installations sans bâtiment : éclairage public, IRVE (bornes de recharge de véhicules électriques)

De quoi s'agit-il ?

Depuis le mois d'avril 2023, lorsque vous complétez une Attestation de Conformité destinée à une installation qui doit être mise en service pour la 1^{ère} fois par **ENEDIS**,

vous devez
obligatoirement
renseigner l'Attestation
avec, soit la :

- Référence GRD Enedis de la demande raccordement du client
- OU
- Référence du Point De Livraison électrique (PRM/PDL).

L'Attestation de Conformité que vous remplissez concerne une nouvelle installation qui doit être raccordée au réseau public de distribution pour la 1^{ère} fois :

- Cochez la case : **OUI**
- Si Enedis est le seul GRD de votre commune, **Enedis apparaîtra automatiquement dans la case GRD**



La saisie de l'une de ces 2 références est obligatoire et suffisante

Quels sont les avantages ?

POUR VOUS

Vous n'avez plus à avertir Enedis que l'Attestation de Conformité est visée et mise à leur disposition depuis www.monespaceconsuel.com

POUR ENEDIS

Enedis peut simplifier et accélérer les démarches de 1^{ère} mise en service de l'installation pour les clients.

POUR LE CLIENT

Il n'est plus sollicité pour transmettre l'Attestation de Conformité, et son installation est mise sous tension dans un délai plus court.

À partir du 10 janvier 2024, évolution de la mise à disposition à Enedis des Attestations de Conformité destinées à une 1^{ère} mise en service de l'installation

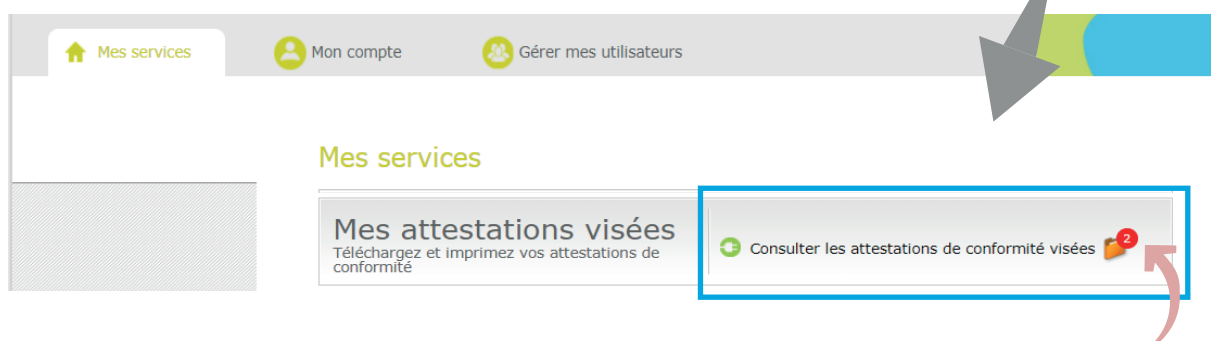
France continentale
uniquement

Qu'est ce qui change à partir du 10 janvier ?



Quand vous recevez la notification que votre Attestation de Conformité est visée, vous devez la mettre à disposition d'Enedis depuis www.monespaceconsuel.com pour que l'installation soit mise en service :

Dans la rubrique **Mes Attestations Visées**, sélectionnez **Consulter les attestations de conformité visées** :



Dorénavant, cet indicateur annonce le nombre total d'Attestations de Conformité visées disponibles sur votre compte client (qu'elles aient été transmises à Enedis ou pas, téléchargées ou pas).

- 1 Vous retrouvez dans vos dossiers les Attestations de Conformités visées que vous souhaitez rendre consultables par Enedis dans l'onglet **CONSUEL - 1^{ère} mise en service par GRD**

Gérer mes attestations visées

Rechercher un dossier

Nom : Adresse : CP :

Ville : Nature : **Tous** Numéro PDL/PRM :

Tous N° Attestation :

Date Visa entre le : et le :

Statut : **Tous** N° Envoi : Réf. CONSUEL :

Nom fichier : Statut de téléchargement : **Tous** 🔍

1883 résultat(s)

Afficher 5 / 10 / 25 / 50

Cliquez sur la ligne pour obtenir le suivi.

CONSUEL - 1^{ère} mise en service par GRD

CONSUEL - Non destiné au GRD

Ref. (s)	Nom	Tranche	Ville	Adresse	Nb AC	Relocation	Outils
21304391 23L0591449-1	TEST1		LILLE	21 RUE CAUMARTIN	1	Non	GERER AC
21304312 23P0756751-4	TEST 2		PARIS 17	21 RUE AMPERE	1	Non	GERER AC
23P0756751-1	Mathieu		PARIS 17	21 RUE AMPERE	1	Non	GERER AC
23O0490240-1	Olivier		OREE D ANJOU	6 LE HAMEAU DU POIRIN SAINT SAUVEUR DE LANDEMONT	1	Non	GERER AC



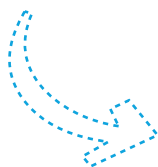
Cliquez sur le bouton **Gérer AC**

À partir du 10 janvier 2024, évolution de la mise à disposition à Enedis des Attestations de Conformité destinées à une 1^{ère} mise en service de l'installation

France continentale
uniquement

2 Cliquez sur **Valider et Editer** pour valider la mise à disposition des Attestations de Conformité visées à Enedis

Dans le cadre de vos chantiers collectifs, si toutes les Attestations de Conformité visées ne doivent pas être mises à disposition d'Enedis en même temps, vous avez la possibilité de décocher ici celles que vous mettez à disposition plus tard



Mise à disposition du GRD

Sélection des AC visées

Opération : TEST1 (23L0591449) - 21 RUE CAUMARTIN - 59000 - LILLE

4 Attestation(s) "Jaune" (Logement et assimilés) - Tranche n°2

Je souhaite mettre à disposition du gestionnaire de réseau de distribution les attestations cochées dans la liste ci-dessous

Veillez choisir le gestionnaire de réseau destinataire : **ENEDIS**

<input type="checkbox"/>	N° attestation	Statut	Adresse	Lot	Imm.	Esc.	Eta.	Porte
<input checked="" type="checkbox"/>	60121000439746 60121000439746-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A105	A		1	105
<input checked="" type="checkbox"/>	60121000439785 60121000439785-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A002	A		RDC	001
<input checked="" type="checkbox"/>	60121000439786 60121000439786-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A003	A		RDC	002
<input checked="" type="checkbox"/>	60121000439787 60121000439787-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A004	A		RDC	003

VALIDER ET EDITER

Mise à disposition du GRD

Sélection des AC visées

Opération : TEST1 (23L0591449) - 21 RUE CAUMARTIN - 59000 - LILLE

9 Attestation(s) "Jaune" (Logement et assimilés) - Tranche n°2

Je souhaite mettre à disposition du gestionnaire de réseau de distribution les attestations cochées dans la liste ci-dessous

Veillez choisir le gestionnaire de réseau destinataire : **Autre gestionnaire qu'Enedis**

<input type="checkbox"/>	N° attestation	Statut	Adresse	Lot	Imm.	Esc.	Eta.	Porte
<input type="checkbox"/>	60121000439746 60121000439746-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A105	A		1	105
<input type="checkbox"/>	60121000439785 60121000439785-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A002	A		RDC	001
<input type="checkbox"/>	60121000439786 60121000439786-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A003	A		RDC	002
<input type="checkbox"/>	60121000439787 60121000439787-20220104	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN	A004	A		RDC	003

VALIDER ET EDITER

Vous devez décocher ici si le GRD n'est pas Enedis



Attention, vous pouvez vérifier ici quel GRD est concerné par les Attestations de Conformité visées.

Valider et Editer pour envoyer vous-même les Attestations au GRD concerné

À partir du 10 janvier 2024, évolution de la mise à disposition à Enedis des Attestations de Conformité destinées à une 1^{ère} mise en service de l'installation

France continentale uniquement

- 3 Sur l'écran suivant, vous constatez que les Attestations de Conformité ont bien été mises à disposition d'Enedis, dans la colonne **Statut** et si besoin vous pouvez éditer ces Attestations en cliquant sur le bouton **Editer** (vous pouvez choisir le format zip ou pdf).

Editer un dossier visé




Sélection des AC visées

Opération : TEST1 (23L0591449) - 21 RUE CAUMARTIN - 59000 - LILLE

1 Attestation(s) "Jaune" (Logement et assimilés) - Tranche n°1

Editer un fichier avec toutes les attestations cochées dans la liste ci-dessous(ZIP PDF)

<input type="checkbox"/>	N° attestation	Statut	Adresse	Lot	Imm.	Esc.	Eta.	Porte
<input checked="" type="checkbox"/>	60123000465557 60123000465557- 20231209	Mise à disposition de ENEDIS le 09/12/2023	21 RUE CAUMARTIN					

 Télécharger le logiciel Adobe Reader (nécessaire pour ouvrir les fichiers ou format .pdf)  

- Si vous souhaitez uniquement télécharger vos Attestations de Conformité visées,

Mise à disposition du GRD

Vous devez décocher ici



Sélection des AC visées


Opération : TEST1 (23L0591449) - 21 RUE CAUMARTIN - 59000 - LILLE

1 Attestation(s) "Jaune" (Logement et assimilés) - Tranche n°1

Je souhaite mettre à disposition du gestionnaire de réseau de distribution les attestations cochées dans la liste ci-dessous

Veillez choisir le gestionnaire de réseau destinataire :

<input type="checkbox"/>	N° attestation	Statut	Adresse	Lot	Imm.	Esc.	Eta.	Porte
<input type="checkbox"/>	60123000465557 60123000465557- 20231209	AC visée électroniquement le 10/10/2023	21 RUE CAUMARTIN					



- et cliquer sur **Valider et Éditer**.

Mise à jour effectuée Fermer

ATTENTION : En choisissant de ne pas utiliser le service de mise à disposition en ligne des AC visées au GRD, il vous faudra transmettre ces attestations par mail à votre client afin qu'il les transmettent à son tour au GRD, pour pouvoir bénéficier de la mise en service de son installation électrique.



À partir du 10 janvier 2024, évolution de la mise à disposition à Enedis des Attestations de Conformité destinées à une 1^{ère} mise en service de l'installation

France continentale
uniquement

Où retrouvez les autres Attestations de Conformité visées ?

C'est à l'onglet **CONSUEL - Non destiné au GRD** que vous retrouverez les Attestations de Conformité visées qui ne sont pas destinées à un GRD. Vous pourrez uniquement les éditer.

Gérer mes attestations visées

Rechercher un dossier

Nom : Adresse : CP :

Ville : Nature : AC jaune Numéro PDL/PRM :

N° Attestation :

Date Visa entre le : et le :

Statut : Tous N° Envoi : Réf. CONSUEL :

Nom fichier : Statut de téléchargement : Non téléchargés

64 résultat(s)

Afficher 5 / 10 / 25 / 50

Cliquez sur la ligne pour obtenir le suivi.

Ref. (s)	Nom	Tranche	Ville	Adresse	Nb AC	Relocation	Outils
<input type="checkbox"/> 18349621 <input type="checkbox"/> 19M0930243-12	RENE COLETTE		MONTREUIL	PLACE LEPAGE	1	Non	<input type="button" value="EDITER"/>

Nouveau module d'e-learning IRVE gratuit...

Les installations de bornes de recharge de véhicules électriques sont en plein essor que ce soit dans le domaine résidentiel, tertiaire ou public.

Nous avons conçu, pour vous, Installateurs professionnels et éventuellement vos collaborateurs, un nouveau module d'e-learning gratuit sur ces IRVE afin de **vous informer rapidement** sur :

- la réglementation qui s'applique
- les démarches liées à la conformité de ces installations et notamment celles concernant les Attestations de Conformité et les dossiers techniques CONSUEL
- Connaître les obligations de formation.

CONSUEL

Nouveau module d'e-learning **IRVE** gratuit :

 Réglementation
Démarches
Formations obligatoires



Optimisez et testez vos connaissances !

Cet e-learning est un moyen simple et efficace de vous informer et de tester vos connaissances grâce à ses quiz qui vous mettront en situation !



Retrouvez-le sur notre site www.consuel.com à la rubrique Nos services aux professionnels